



Yohann NEDELEC
Président
CNFPT
80, rue de Reuilly
75 012 PARIS

Paris, le 19 juillet 2024

Monsieur le Président,

Vous avez été élu président du Conseil d'administration du CNFPT le 17 avril dernier.

Vous avez déclaré être un homme d'écoute et attaché au dialogue social.

Depuis cette date et jusqu'à ce jour, nous faisons le constat que nous n'avons pas vu, jdes éléments tangibles de votre attachement au dialogue social. Au contraire, nous faisons le constat que le dialogue social a rarement été aussi malmené au sein de notre établissement public paritaire.

Cette situation nous a contraint a déposé un préavis de grève le 17 juillet 2024 concernant la l'organisation des conditions de travail des agents pendant la période des Jeux Olympiques, et de manière plus générale l'organisation du dialogue social.

Nous faisons le constat que la plupart des employeurs de la région parisienne – publics ou privés- ont pris en compte de manière plus attentive que vous ne l'avez fait la situation des agents et des salariés sous leur responsabilité : Caisse des dépôts et consignations, Technicentre Renault, URSAFF 78, Conseil départemental des Yvelines...

Dans le cadre de ce préavis de grève, une réunion de négociations a eu lieu entre les représentants de l'autorité territoriale et les représentants de notre organisation syndicale ce jour.

Cette réunion de négociations a permis d'acter un certain nombre d'avancées sur les deux objets du préavis de grève.

Ces avancées figurent dans le relevé de décisions que notre organisation syndicale a validé.

Cela a conduit notre organisation syndicale à lever le préavis de grève qu'elle avait déposé et à retirer le projet de rassemblement prévu le 25 juillet devant le siège du CNFPT.

Nous restons néanmoins vigilants sur la traduction concrète pour nos collègues de ces avancées. En effet, notre analyse de l'impact des JO sur les conditions de transport des agents franciliens reste fondamentalement divergente entre vos représentants et notre organisation syndicale.

Nous souhaitons que la réunion du 24 juillet prévue dans le relevé de décisions permette de trouver des solutions dans le dialogue aux éventuelles situations litigieuses qui pourraient demeurer sans que nous soyons contraints à recourir à un nouveau à un préavis de grève.

De manière générale, nous souhaitons que le dialogue social entre la présidence du Conseil d'administration du CNFPT que vous exercez désormais et notre organisation syndicale permette de faire des pas significatifs en matière de progrès social et d'amélioration des conditions de travail des agents sur les enjeux revendicatifs que porte la CGT : augmentation du taux de subvention du COS dans le cadre de la renégociation de la convention ; stabilisation de la situation de nos collègues précaires et titularisation du plus grand nombre ; augmentation du régime indemnitaire ; respect des avis majoritaires des CAP...

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Jean-Michel DELAYE
Secrétaire général